

Pesticides

Pesticides - Premiers soins

Sur cette page

[Comment peut-on savoir si on a été exposé à des pesticides?](#)

[Quelles mesures de premiers soins doit-on prendre en cas d'exposition à un pesticide?](#)

Comment peut-on savoir si on a été exposé à des pesticides?

Les pesticides touchent plus fréquemment les systèmes de notre organisme qui contrôlent les nerfs et les muscles (le système nerveux central ou SNC). Les symptômes généraux d'une exposition à court terme (intoxication ou empoisonnement) sont énumérés ci-après.

Symptômes généraux pouvant indiquer une intoxication par des pesticides

| Intoxication légère | Intoxication modérée | Intoxication grave |
|---|---|--|
| <p>Un ou plusieurs des symptômes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • irritation des voies nasales, de la gorge, des yeux ou de la peau • céphalées • étourdissements • perte d'appétit • soif • nausées • diarrhée • transpiration • faiblesse ou fatigue • agitation • nervosité • humeur changeante • insomnie | <p>Un ou plusieurs des symptômes d'intoxication légère et des symptômes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • vomissements • salivation excessive • toux • sensation de constriction au niveau de la gorge et du thorax • crampes abdominales • vision trouble • pouls rapide • transpiration excessive • grande faiblesse • tremblement • incoordination motrice • confusion | <p>Un ou plusieurs des symptômes d'intoxication légère, des symptômes d'intoxication modérée et des symptômes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • incapacité de respirer • sécrétions abondantes (mucosité) dans les voies respiratoires • rétrécissement des pupilles (micropupilles) • brûlures chimiques sur la peau • augmentation du rythme respiratoire • perte de réflexes • secousses musculaires irrépressibles • perte de conscience • mort |

NOTE : Le terme « pesticide » désigne une grande variété de produits chimiques ou de produits antiparasitaires. Il importe de toujours obtenir des renseignements précis concernant le produit particulier qui est utilisé.

Le site Web de Santé Canada héberge une base de données de l'information sur les produits antiparasitaires qui comprend les [étiquettes](#).

Pour obtenir de plus amples renseignements, [consulter \[VA\(1\)\]](#) les autres documents

Réponses SST de cette série, à savoir :

- [Pesticides – Généralités](#)
- [Pesticides – Effets sur la santé](#)

- [Pesticides – Étiquettes](#)
 - [Pesticides – Délai de sûreté après traitement](#)
 - [Pesticides - Sécurité au travail](#)
-

Quelles mesures de premiers soins doit-on prendre en cas d'exposition à un pesticide?

Le traitement immédiat d'une personne intoxiquée par un pesticide peut faire la différence en ce qui concerne son rétablissement. Connaître les signes et les symptômes d'une exposition à un pesticide est essentiel. Il est important que les travailleurs apprennent à reconnaître ces symptômes – ils peuvent ainsi déceler une surexposition potentielle, qu'il s'agisse d'eux-mêmes ou d'un collègue.

Une planification et une formation appropriées sont très importantes. Une formation en premiers soins doit comprendre de l'information spécifique sur les pesticides utilisés sur le lieu de travail.

Il peut être difficile d'établir la distinction entre les symptômes énumérés ci-dessus et ceux liés à d'autres maladies. En cas de doute, communiquer avec son médecin, un hôpital ou le centre anti-poison local.

D'une manière générale :

AVANT d'utiliser un produit antiparasitaire, consulter sa fiche de données de sécurité ou les renseignements techniques qui s'appliquent à ce dernier. Il existe des antidotes pour certains pesticides. Si un de ces pesticides est utilisé, s'assurer que le personnel de l'hôpital local ou de l'établissement de soins de santé garde l'antidote en réserve et sait comment l'utiliser. Obtenir des conseils additionnels du fabricant/fournisseur et/ou d'un médecin qui connaît bien le pesticide utilisé et le lieu de travail, le cas échéant.

- Fournir une formation en premiers soins.
- Savoir où et comment obtenir de l'assistance médicale. Appeler le 911 ou le centre antipoison de la région. Avoir en main l'étiquette, si possible, afin de fournir le nom du pesticide, la matière active et le numéro d'homologation.
- S'il n'est pas possible d'obtenir des conseils médicaux, consulter l'étiquette du pesticide et suivre les conseils qui y figurent. Transporter la victime vers une clinique médicale ou un hôpital.
- Mettre à la disposition du personnel de l'équipement de premiers soins tel qu'une douche et un poste de rinçage oculaire (ou utiliser un boyau ou un robinet si nécessaire), une trousse de premiers soins, du savon et de l'eau.

- Se protéger en portant un équipement et des vêtements de protection individuelle au moment d'administrer les premiers soins, le cas échéant. Par exemple, porter des gants de protection contre les produits chimiques lorsque vous donnez les premiers soins à la victime d'un pesticide qui peut être absorbé par la peau.
- Porter attention aux effets sur la santé chez vous-même et chez vos collègues – si vous soupçonnez une intoxication, **demandez le plus tôt possible les premiers soins et de l'assistance médicale**. Demeurer avec la victime pour surveiller son état. Garder la victime au repos, au chaud et dans les conditions les plus confortables possibles.
- Éloigner les personnes de la source d'exposition. Utiliser un appareil respiratoire s'il est dangereux de pénétrer dans la zone pour effectuer le sauvetage, ou attendre l'arrivée des secours.
- Si la victime ne respire pas, lui donner la respiration artificielle. De nombreux pesticides peuvent être absorbés par la peau, y compris par les lèvres et la bouche – **SONGER** à se protéger.
- Si un travailleur reçoit des éclaboussures dans les yeux, rincer immédiatement et doucement les yeux avec de l'eau courante propre pendant au moins 15 à 20 minutes et demander une assistance médicale. Si une lentille de contact est présente, NE PAS retarder le rinçage ou tenter de retirer la lentille. Rincer plus longtemps si le mode d'emploi sur l'étiquette l'indique.
- Si la peau d'un travailleur est éclaboussée, enlever les vêtements contaminés et rincer la peau à l'eau pendant 15 à 20 minutes ou laver la peau et les cheveux avec un savon non abrasif et de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Nettoyer également sous les ongles des doigts ou des orteils.
- Ne pas réutiliser les vêtements contaminés avant de les laver. Prévenir le personnel de la buanderie des risques liés au pesticide. Éliminer les vêtements et les articles en cuir contaminés si le fabricant ou le fournisseur le recommande. S'il s'agit d'un pesticide liquide corrosif, un rinçage plus long peut être nécessaire (30 minutes ou plus). Suivre les conseils donnés sur la fiche de données de sécurité.
- Si un travailleur avale le pesticide, ne pas le faire vomir à moins que le personnel médical ne le demande expressément. Si le travailleur a des haut-le-cœur ou vomit, le placer en position latérale de sécurité. Cette position réduit le risque que les vomissures pénètrent dans les poumons et aggravent l'état de la victime. Ne pas laisser la victime s'allonger sur le dos.
- Administrer les autres mesures de premiers soins nécessaires.
- Une fois la décontamination terminée, transporter la victime à l'hôpital ou au centre médical d'urgence le plus proche si les symptômes persistent ou si un médecin ou un centre anti-poison vous le conseille.
- Apporter avec vous le contenant ou l'étiquette du pesticide.

Adapté du bulletin « [Using pesticides safely](#) » (pdf en anglais seulement) de WorkSafe Alberta et du document [Équipement de rinçage d'urgence](#) de Safe Work Manitoba.

Date de la dernière modification de la fiche d'information : 2023-03-23

Avertissement

Bien que le CCHST s'efforce d'assurer l'exactitude, la mise à jour et l'exhaustivité de l'information, il ne peut garantir, déclarer ou promettre que les renseignements fournis sont valables, exacts ou à jour. Le CCHST ne saurait être tenu responsable d'une perte ou d'une revendication quelconque pouvant découler directement ou indirectement de l'utilisation de cette information.